

■ **Anixter (Switzerland) Sàrl**, à Montreux, distribution et commerce de produits électriques et électroniques (FOSC du 16.01.2001, p. 347). La procuration de Joël Humbert est éteinte. Procuration individuelle est conférée à Gianluca Pagani, de Mas-sagno, à Cheseaux-sur-Lausanne, et William Banks, de Grande-Bretagne, à Maidenhead (GB).
Journal no 3324 du 26.03.2002
(00410022 / CH-550.1.020.124-8)